



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers libéraux

Question écrite n° 64516

## Texte de la question

M. Bernard Deflesselles attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les revendications des infirmières et infirmiers libéraux qui souhaitent une meilleure prise en considération de leurs missions ainsi qu'une plus grande reconnaissance par les pouvoirs publics. Depuis plusieurs années, les infirmières et infirmiers pallient les carences des collectivités locales en participant activement à la mise en place des systèmes d'aide au maintien à domicile des personnes isolées, âgées ou handicapées. Eu égard aux diverses difficultés rencontrées dans ce cadre et afin de ne pas hypothéquer l'avenir du secteur libéral infirmier, il serait souhaitable de créer de véritables services d'aides aux personnes afin de renforcer l'efficacité de l'action sociale dans la vie quotidienne des personnes isolées, âgées ou handicapées. Par ailleurs, pour la quinzième année consécutive, la rémunération des « séances de soins infirmiers » demeure inchangée soit 42,90 francs par séance d'une demi-heure. C'est pourquoi, considérant qu'ils remplissent des missions de plus en plus complexes, il conviendrait d'établir une revalorisation digne des « séances de soins infirmiers » correspondant à leur véritable niveau de responsabilité. De surcroît, ils ont dû supporter une importante augmentation de leurs frais de déplacement avec l'envolée de ces derniers mois du cours du prix de carburant et de la non-revalorisation des indemnités horokilométriques qui demeurent inchangées depuis 1984. C'est pourquoi, dans le cadre de la mise en place d'une véritable politique de santé et afin de soutenir le système de distribution de soins infirmiers déjà lourdement touché par la politique de maîtrise des dépenses de santé, il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour répondre aux légitimes revendications de la profession.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Deflesselles](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64516

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 juillet 2001, page 4221